

Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

Séance du 17 juin 2019 à la salle ACO

Début de la séance : 20h

Rédaction du procès-verbal : Madame Stéphanie Ischer

Après avoir salué l'assemblée et le public la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, soit Madame Valérie Mercier.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Ordre du jour

1. Appel
2. Nominations statutaires
3. Procès-verbal de la séance du 17.12.2018
4. Crédit de CHF 150'000.00 pour la réfection du chemin de Bétod ouest
5. Arrêté relatif au préfinancement du projet de réfection du chemin de Bétod ouest
6. Arrêté relatif au préfinancement du projet de réfection du chemin des Roussottes
7. Comptes de l'exercice 2018
8. Crédit complémentaire de CHF 50'000.00 pour la réfection du bâtiment communal polyvalent
9. Arrêté à l'appui d'une demande de création d'une zone réservée sur le territoire communal
10. Rapports des commissions
11. Divers

1. Appel

Présents :		Excusés :
Conseil général :	Conseil communal :	Monsieur Frédéric Simon-Vermot
Madame Valérie Mercier	Madame Anne-Laurence Quadranti	Monsieur Yvan Botteron
Monsieur Thierry Robert-Nicoud	Monsieur Thierry Saisselin	Monsieur Lionel Bourquard
Monsieur Emilien Piaget	Monsieur Charles-André Chopard	
Monsieur Jérôme Vuillemez	Monsieur Roger Faivre	
Monsieur Jean-Claude Othenin-Girard	Monsieur Pierre-André Vuillemez	
Madame Pascaline Grassi		
Madame Sandy Liengme-Heubi		
Monsieur Patrick Reymond	Madame Sarah Chapatte	

2. Nominations statutaires

Bureau du Conseil général (1 an) :

Les personnes citées ci-dessous sont réélues tacitement :

Madame Valérie Mercier au poste de présidente.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot au poste de vice-président.

Monsieur Thierry Robert-Nicoud au poste de secrétaire.

Commission financière (2 ans) :

Un tournus est effectué au sein de la Commission financière.

Monsieur Emilien Piaget, Monsieur Jean-Claude Othenin-Girard et Monsieur Yvan Botteron sont remplacés.

Nouvelle commission financière :

- Monsieur Frédéric Simon-Vermot (inchangé)
- Monsieur Jérôme Vuillemez (inchangé)
- Madame Sandy Liengme-Heubi
- Monsieur Thierry Robert-Nicoud
- Monsieur Patrick Reymond

3. Procès-verbal de la séance du 17.12.2018

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

4. Crédit de CHF 150'000.00 pour la réfection du chemin de Bétod ouest

Le rapport et l'arrêté ont été envoyés au préalable.
Aucune question ou remarque n'est à relever.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 17 juin 2019 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

5. Arrêté relatif au préfinancement du projet de réfection du chemin de Bétod ouest

L'arrêté a été envoyé au préalable.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

Monsieur Roger Faivre indique qu'il recevra prochainement les devis des travaux.

Monsieur Thierry Saisselin, informe que l'amortissement de ces CHF 30'000.00 est prévu sur 10 ans.

L'arrêté du 17 juin 2019 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

6. Arrêté relatif au préfinancement du projet de réfection du chemin des Roussottes

L'arrêté a été envoyé au préalable.
Aucune question ou remarque n'est à relever.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 17 juin 2019 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

7. Comptes de l'exercice 2018

Les comptes ont été envoyés au préalable.

Monsieur Thierry Saisselin interroge l'assemblée concernant d'éventuelles questions. Aucune question ou remarque n'est à relever dans un premier temps.

Commentaire de Monsieur Thierry Saisselin :

Une réserve de CHF 50'000.00 a été constituée pour la politique conjoncturelle. Elle pourrait servir en cas de forte diminution des rentrées fiscales ou d'augmentation de charges dont la commune n'a pas la maîtrise par exemple.

Une réserve de CHF 200'000.00 a été constituée pour le patrimoine financier afin de corriger l'anomalie du premier retraitement. Elle pourrait servir en cas d'éventuel coup dur (exemple : vente à perte).

Il relève également l'importance d'être actif au sein de la commune afin de faire venir de nouveaux contribuables.

Monsieur Thierry Robert-Nicoud relève la bonne santé générale de l'état financier.

Monsieur Jean-Claude Girard pour la commission des comptes indique avoir reçu les informations complémentaires demandées. Il remercie Monsieur Thierry Saisselin et Madame Sarah Chapatte pour les explications et informations complémentaires.

Lecture de l'arrêté concernant l'approbation des comptes par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 17 juin est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

8. Crédit complémentaire de CHF 50'000.00 pour la réfection du bâtiment communal polyvalent

Le rapport ainsi que l'arrêté ont été envoyés au préalable.

Monsieur Thierry Robert-Nicoud commente le rapport. Il reprend le point concernant l'installation d'un ascenseur. Cet investissement est évalué à CHF 50'000.00, montant qui correspond donc à la présente demande de crédit complémentaire.

Monsieur Jean-Claude Othenin-Girard indique sa satisfaction concernant cette proposition d'installer un ascenseur.

Monsieur Pierre-André Vuillemez rajoute que le devis de départ était bien plus élevé. A noter également qu'il s'agira d'un ascenseur/monte-charge.

Monsieur Patrick Reymond s'interroge si l'aide suisse aux communes de montagne rentrera en matière. Madame Valérie Mercier indique que la demande est en cours et qu'un retour courant juillet devrait être fait.

Monsieur Thierry Saisselin conclut en indiquant que cet ascenseur est aussi une demande de la population.

L'arrêté concernant le crédit complémentaire est lu par la présidente, Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 17 juin est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

9. Arrêté à l'appui d'une demande de création d'une zone réservée sur le territoire communal

Madame Anne-Laurence Quadranti lit un résumé du rapport envoyé au préalable (en complément du présent PV envoyé à Mme Chapatte). En résumé, il faudra s'atteler à la révision du PAL (plan d'aménagement local).

L'arrêté du 17 juin est accepté à l'unanimité par l'ensemble des parties.

10. Rapports des commissions

Commission financière :

Néant.

Commission d'urbanisme :

Une demande est en cours pour la construction d'une villa dans la zone des Cotards, parcelle 1376.

Divers : la demande pour la construction de 3 villas a été refusée en raison de l'entrée en vigueur du plan directeur régional (PDR), qui prévoit que cette parcelle soit retirée de la zone à bâtir (ZAB). Un compromis a toutefois été trouvé, la ZAB de Gardot a été réduite et compensée par une surface équivalente.

Commission pour l'entretien des chemins communaux :

Monsieur Emilien Piaget énumère les endroits où des fissures doivent être réparées.

Monsieur Roger Faivre informe l'assemblée de l'état du chemin du « Chauffaud ». Il a souhaité que la Ville du Locle participe aux travaux de réfection, sans succès. L'argument présenté est que cette partie du chemin se trouve uniquement sur la commune du Cerneux-Péquignot.

Monsieur Jean-Claude Girard informe que l'argent prévu pour cela est utilisé chaque année.

Commission des naturalisations et des agrégations :

Néant.

Commission de planification de la gestion des bâtiments communaux :

Monsieur Thierry Robert-Nicoud, remercie l'ensemble des membres de la commission pour les nombreuses rencontres. Il revient sur les travaux prévus pour la salle communale. Il informe que le SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires) a des normes bien précises et les travaux de la cuisine dépendront beaucoup de cela.

Commission de sécurité routière :

Monsieur Roger Faivre indique qu'il n'y a pas eu de nouvelle séance depuis la dernière séance du Conseil général. Néanmoins, il indique les points suivants :

- le trottoir en chaille sera peut-être fait,
- les arrêts de bus devront être modifiés pour les handicapés,
- un chemin piéton au Bas-du-Cerneux jusqu'au Gardot devra être créé

Ces points dépendront d'une subvention de l'Etat.

Il relève également la nécessité de laisser la route ouverte entre le Bas-du-Cerneux et le Cachot. En effet, niveau sécurité, cela est mieux que de traverser dans le village.

Monsieur Emilien Piaget indique que le Canton de Neuchâtel a abandonné l'idée de fermer la route du « Cachot ». Au contraire, environ 3 millions seront investis pour la réfection de cette route.

Madame Anne-Laurence Quadranti indique la problématique avec les futurs travaux de la H20 ; les communes de la vallée seront impactées. Elle indique que les différents Conseils communaux se sont retrouvés, afin de pouvoir demander la participation aux discussions avec la Confédération, dans le but que ce ne soit pas uniquement les villes qui soient interrogées à ce sujet.

Conseil intercommunal du SEVAB :

Monsieur Emilien Piaget explique la problématique concernant la pompe au puit de la Porte-des-Chaux. Une rencontre est prévue le 18.06.2019.

11. Divers

Monsieur Thierry Saisselin aborde le point des écoles de la vallée. La rentrée scolaire 2019-2020 est assurée au Cerneux-Péquignot. La rentrée 2020-2021 dépendra des directives présentées par la Conseillère d'Etat, Madame Monika Maire-Hefti. Pour le moment, la volonté est de conserver les 3 collèges tout en se préparant à la possibilité d'un collège unique. Monsieur Thierry Saisselin indique que si la décision est d'avoir un seul collège, un établissement parascolaire sera plus facile à créer. Il s'agit d'un dossier sensible.

Madame Anne-Laurence Quadranti évoque l'avancement concernant la zone à bâtir.

La présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier, clôture la séance à 21h15 et nous convie au verre de l'amitié.

Le Cerneux-Péquignot, le 17 juin 2019

La Présidente

Le secrétaire